



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-80733>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-80733**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de Nantes

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur "esquisse" pour la construction d'un centre technique pour la Direction Nature et Jardins secteur Beaujoire - PHASE CANDIDATURE

**Description** : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur "esquisse" pour la construction d'un centre technique pour la Direction Nature et Jardins secteur Beaujoire - PHASE CANDIDATURE

**Identifiant de la procédure** : 5d875aa4-8d94-4103-9365-53dfc71158f3

**Type de procédure** : Restreinte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

##### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

### Section 5 - Lot

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur "esquisse" pour la construction d'un centre technique pour la Direction Nature et Jardins - secteur Beaujoire

**Description :** Pour accompagner la politique publique Nature et Jardins et l'augmentation de la surface d'espaces verts publics gérés par la Ville, les équipes de la Direction Nature et Jardins sont amenées à croître dans les prochaines années. Ainsi, et parce que les locaux actuels sont vétustes, non fonctionnels et trop petits pour accueillir de nouveaux agents, il a été décidé de programmer la construction de quatre nouveaux centres techniques dans les huit prochaines années.

**Identifiant interne :** 2024-5089

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** Le pouvoir adjudicateur ne souhaite pas imposer de forme de groupement à l'attributaire du marché. Néanmoins, si ce dernier fait le choix d'une forme conjointe, le mandataire devra être solidaire et être inscrit à l'ordre des architectes ou équivalent. En cas de groupement, le mandataire du groupement ne pourra présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois : • en qualité de membres de plusieurs groupements ; • en qualité de candidats individuels et de membres de un ou plusieurs groupements. Nota : hormis pour la compétence architecture, il n'y a pas d'exclusivité pour les autres compétences (BET co-traitants). Ceux ci pourront se trouver dans plusieurs groupements. Pour plus d'informations, se référer à l'annexe AAPC jointe sur la plateforme dématérialisée des marchés de la Ville de Nantes

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Lettre de candidature que la candidature soit présentée à titre individuel ou en groupement (DC1) et déclaration du candidat (DC2). En cas de groupement, ces pièces sont à fournir par chaque opérateur économique excepté l'imprimé DC1

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** • Architecture (l'architecte sera mandataire du groupement), • Fluides (électricité, courants faibles, CVC thermiciens) • Énergie et environnement (E+C-, STD, FLJ, ACV) • Structures • Économiste de la construction, • VRD • OPC • Acoustique • géotechnicien • paysagiste L'architecte devra être inscrit à l'ordre des architectes (ou équivalent pour les candidats non établis en France).

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Critères de recevabilité des candidatures

**Description :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle Capacité économique et financière Capacités techniques et professionnelles.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Critères de sélection des candidatures

**Description :** Au cas où le nombre de candidatures admises serait supérieur à 4, les candidatures seront sélectionnées selon les critères suivants : - Capacité à réaliser une opération de complexité similaire ; - Qualité architecturale, technique et environnementale des références produites ; - Pertinence de la composition et complémentarité de l'équipe proposée pour mener à bien le projet.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 4

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 4

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://marchespublics.nantesmetropole.fr/>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions du régime du concours :**

**La décision du jury est contraignante pour l'acheteur :** non

**Prix**

**Valeur de la prime :** 16,000 Euro

**Lieu de réception de la prime :** 44

**Informations complémentaires :** Chaque candidat (y compris le lauréat) ayant remis des prestations complètes et satisfaisantes (au titre de la phase offre) recevra une prime de 16 000 € HT après avis du jury. En cas de remise de prestations incomplètes ou non conformes au règlement du concours, des réductions ou des suppressions de la prime pourront être appliquées. Le montant de la rémunération du lauréat du concours tiendra compte de la prime reçue pour sa participation à la procédure. Il est précisé que la prime sera versée au mandataire du groupement, charge à lui de la répartir entre les membres du groupement.

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation** : <https://marchespublics.nantesmetropole.fr/>

**Date limite de réception des demandes de participation** : 20/09/2024 à 12:00

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Ville de Nantes

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Ville de Nantes

**Numéro d'enregistrement** : 21440109300015

**Ville** : Nantes

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [contact.marches@nantesmetropole.fr](mailto:contact.marches@nantesmetropole.fr)

**Téléphone** : +33 240419000

**Adresse internet** : <https://marchespublics.nantesmetropole.fr/>

**Autres points de contact** :

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Nantes

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <https://nantes.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 6e2ce5dd-c9d6-4377-948a-d9e34adf3a02 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis** : 09/07/2024 à 17:37

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 09/07/2024